Corbreuse

BULLETIN MUNICIPAL

CORBREUSE

N° 178 - FEVRIER 2017

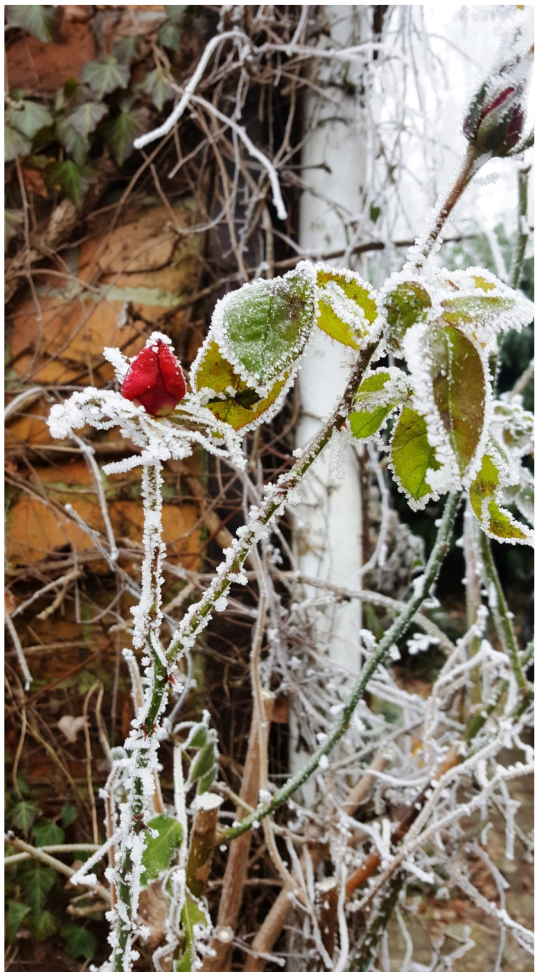

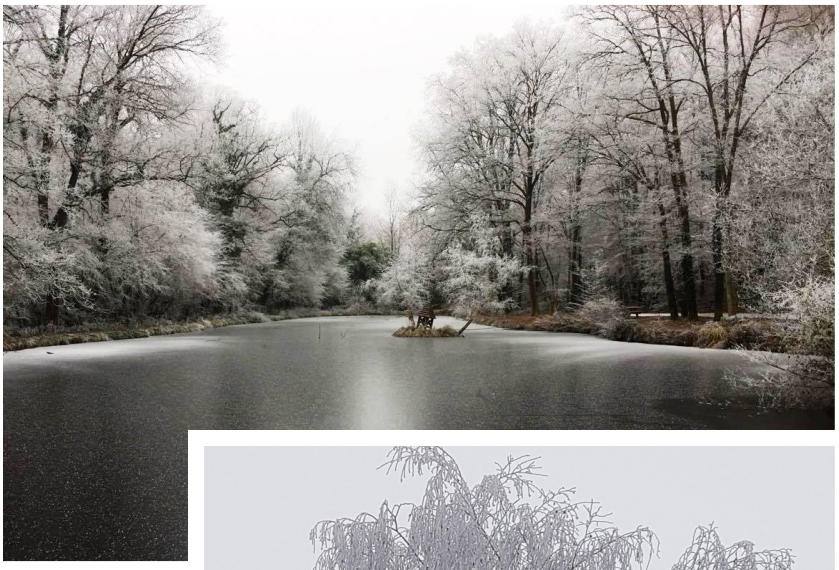

DOURDANNAIS EN HUREPOIX
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

www.mairie-corbreuse.fr

CONSEIL NATIONAL
Village Fleuri
DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Agenda

5 mars :
Loto foot Corbreuse au Foyer

18 Mars :
Cérémonie de citoyenneté

26 mars :
Expo-photos au Foyer

22 avril :
Essonne Verte - Essonne Propre

23 avril :
1er tour des élections présidentielles

7 mai :
2ème tour des élections présidentielles

20 et 21 mai :
Intervillage à Roinville

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MAÇONNERIE

Venancio et Valente

01 30 59 04 15

38 Res. St Marc
78660 Allainville aux Bois

SIRET : 503 652 299 00010

Rénovation – Aménagement – Finition

Entreprise du bâtiment

MESLARD Thierry

Multi-Services

69, rue de l'orme Creux
91410 CORBREUSE

06 95 58 73 02 ☎ 01 64 59 85 57

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : 15h00 - 18h00
Mercredi : 9h00 - 12h00
Vendredi : 15h00 - 18h00
Samedi : 9h00 - 12h00
Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous.

Adresse électronique de la Mairie

Vous avez la possibilité de vous adresser à la Mairie par courrier électronique à :

mairie.corbreuse@wanadoo.fr

Site internet de la Mairie

www.mairie-corbreuse.fr (rubrique contact)

CORBREUSE Communication
n° 178 - Février 2017
Directeur de publication : Denis MOUNOURY, Maire
Service communication : Sonia RAFFUGEAU
Tél : 01 64 59 40 63
Imprimé par nos soins avec un matériel écoresponsable

Edito

SOMMAIRE

Agenda....p 2
Édito....p 3
CORBREUSE AU JOUR LE JOUR
Remerciements pour Halloween....p 4
Club de pétanque....p 4
Soirée beaujolais des seniors....p 5
Visite au SITREVA....p 6
Associations La Souris en Herbe....p 7
Dîner-concert de l'ACS....p 8
Salage des rues....p 8
Repas des seniors....p 9
Des nouvelles du Club de Judo de l'ACS....p 10
SIAEP....P 11
Une fin d'année complètement givrée....p 12
Illuminations à Corbreuse....p 13
Vœux du Maire....p 14
LA MUNICIPALITÉ VOUS INFORME
Chenilles processionnaires....p 15
Rencontre Entreprises-Elus....p 15
Collecte des végétaux....p 16
Broyat de végétaux....p 16
Élections présidentielles....p 17
Recensement militaire....p 17
Rentrée scolaire 2017....p 17
Petites annonces....p 17
Du nouveau pour la carte d'identité....P 17
Le fleurissement à Corbreuse....p 18
Vivre au jardin en attendant le printemps....p 19
Jardins familiaux....p 20
Une couturière à Corbreuse....p 20
Un écrivain public à Corbreuse....p 20
HOC Actualités printemps 2017....p 21
ACASY....p 21
Bibliothèque à Corbreuse....p 22
Football Club Ste-Mesme-Corbreuse....p 22
Exposition de photos amateurs....p 22
Usage d'un drone de loisir....p 23
UDAF - Communiqué de presse....p 24
Atelier dessin....p 24
Accueil d'un lycéen étranger avec CEI....P 25
Essonne Verte - Essonne propre....p 26
A vos marques! Prêts? Papiers!!....P 26
CAF - Nouvel espace accueil....p 26
Autorisation de sortie de territoire....p 27
Fin des travaux au café....p 28
Les vignettes « Crit'Air »....p 28
LE CONSEIL MUNICIPAL
Compte rendu du 18 novembre 2016....p 29
Compte rendu du 8 décembre 2016....p 32
CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS
Compte rendu du 8 décembre 2016....p 35
Compte rendu du 26 janvier 2017....p 36
CORBREUSE PRATIQUE
Urbanisme....p 37
État civil....p 38
Vie de la paroisse....p 38
Infos pratiques....p 39

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Quand une nouvelle année commence on espère toujours qu'elle sera meilleure que celle qui vient de s'écouler. Je sais que Noël est passé mais rêvons encore un peu.

Avant d'évoquer les projets de 2017, je reviendrais sur les principales réalisations 2016 :

- Le CITY STADE : la pratique du sport a ce formidable avantage de participer, voire de créer, le lien social. Ce terrain n'est pas qu'une structure sportive, il s'agit également d'un lieu de rencontre et d'échanges intergénérationnels pour la jeunesse de notre commune;
- La montée en débit d'internet : Enfin !! Cela n'a pu se faire qu'avec l'engagement financier du Conseil départemental et de la CCDH. Il est dommage que notre joie ait été ternie par le mépris de certains opérateurs qui n'ont pas anticipés et ont abandonné leurs clients en leur présentant au pire un service dégradé (sans l'offre TV);
- La mise en accessibilité du Café pour satisfaire à nos obligations réglementaires;
- La première tranche de modernisation de l'éclairage public;
- Pour l'école élémentaire le changement de la porte d'entrée et des impostes latéraux et l'installation d'un TBI tableau blanc interactif;
- L'insonorisation de la cantine.

Pour 2017 le budget sera voté fin mars par le conseil municipal après passage devant la commission des finances mais les grandes lignes se dessinent déjà.

Ne perdons pas de vue que nos ressources s'amenuisent d'année en année. Nous avons toujours les dotations de l'état qui diminuent et il y a toujours une bonne raison de modifier les conditions d'attribution des subventions pour aboutir très souvent à une diminution de celle-ci.

- Nous allons continuer la deuxième tranche de modernisation de l'éclairage public.
- Nous avons l'obligation de continuer la mise en accessibilité de nos bâtiments communaux dans le cadre du plan d'accessibilité de l'espace public pour les personnes à mobilités réduite.
- Le gros projet phare de notre mandat est la rénovation de la mairie avec les mises aux normes nécessaires, notamment l'accessibilité PMR.
- Nous poursuivrons nos efforts pour l'embellissement du village, pour l'entretien de notre patrimoine, pour notre sécurité.
- Nous travaillons toujours sur Le plan de circulation et sur le PLU
- Pensez à l'Intervillage. Vous êtes tous invités à participer. Juliette et Gaëlle, nos responsables et coordinatrices d'Intervillage organiseront bientôt, comme tous les ans, une réunion pour présenter chaque jeu et ce sera l'occasion pour vous de vous porter volontaire pour, soit être responsable d'un jeu, soit y participer.

Je ne terminerai pas cet éditorial sans évoquer le manque de civisme de certains de nos concitoyens.

A cause des voitures qui stationnent sur les trottoirs, les piétons sont bien souvent obligés de marcher sur la chaussée avec tous les risques que cela comporte, surtout quand il s'agit d'enfants. Pensez à votre responsabilité, en cas d'accident, si vous stationnez sur le trottoir. S'il n'y a pas d'améliorations, la gendarmerie verbalisera.

Une autre incivilité qui révolte beaucoup nos concitoyens, les déjections canines. Nous en trouvons sur le trottoir, mais aussi sur les espaces verts notamment autour de l'église ou dans le parc. Pensez aux autres, aux enfants, aux employés communaux lorsqu'ils désherbent à la main les parterres. Cela est d'autant plus intolérable que nous avons fait l'effort de mettre des distributeurs de sacs et des poubelles pour que vous puissiez ramasser les déjections de votre chien. Cela a un coût non négligeable pour la collectivité. Prenez vos responsabilités lorsque vous êtes propriétaire d'un chien.

Pour finir sur une note positive, je remercie toutes les personnes qui participent à l'épanouissement de notre commune, les élus, les bénévoles, les associations, les commerçants, les entrepreneurs, les enseignants…….

Votre Maire
Denis MOUNOURY

Remerciements pour Halloween

Les membres de "***Corbreuse en fête***" souhaitent remercier chaleureusement tous les participants à la fête d'Halloween qui s'est déroulée le dimanche ***30 octobre 2016***. Les parents et les enfants ont contribué, que ce soit par leurs costumes et leur présence, à ce que cette fête perdure. Un grand Merci aux habitants qui se sont inscrits cette année, 30 maisons ornées de ballons noir et orange qui ont permis l'arrêt des petits fantômes, des sorcières et autres bambins déguisés pour remplir leur citrouille.

Le départ de la chasse aux bonbons s'est fait en musique sur la place de Garlande où une centaine de lampions attendait les enfants. Nous avons pu constater que tous les participants, des plus petits aux plus grands, étaient présents à 19h30 afin de récupérer le sachet de bonbons confectionné par "***Corbreuse en fête***".

Merci à vous tous et à l'année prochaine.

Club de pétanque

Le 13 Novembre dernier, nous avons fêté les 90 ans du doyen de notre club. Notre Roland a tout simplement 73 ans de différence avec le benjamin de l'équipe, je vous laisse calculer l'âge de celui-ci, vous avez 1 mn !

C'est toujours avec un plaisir non dissimulé que nous jouons chaque dimanche matin, l'occasion était trop belle de trinquer tous ensemble pour célébrer comme il se doit cet événement exceptionnel.

D'autant que le 22 janvier, nous avons à nouveau célébré l'anniversaire de notre doyenne Françoise qui du haut de ses 90 ans a encore fière allure, une vraie Mamie pour nous qui ne manque pas d'amener chaque dimanche quelques friandises à ses petits.

Nous avons joué sous des températures négatives, mais l'ambiance et le petit remontant de la pause nous ont aidés à garder notre bonne humeur malgré le froid.

Sans aucun doute, la pétanque est un « sport » qui conserve et nous emmènera sur les boulodromes pour de longues années encore.

Vous pouvez contacter :
Pascal LEFEBVRE au 06 30 60 29 04
ou Jean-François QUENTIN au 06 50 03 16 91

Soirée beaujolais des seniors

Samedi 19 novembre, l'équipe CCAS a organisé une soirée beaujolais dans le foyer.

Une cinquantaine de personnes s'étaient inscrites afin de passer un moment agréable et convivial autour de plateaux de charcuterie, fromage, clémentines, petits gâteaux etc… le tout arrosé, comme il se doit, de verres de beaujolais, mais l'eau et les jus de fruits n'étaient pas oubliés.

Après les applaudissements sur la carrière artistique d'un habitant de Corbreuse, M. Louis HENRY, ancien trompettiste de jazz ayant joué ou accompagné de grands noms comme Sidney Bechet etc… et eu un petit rôle dans le film « du rififi chez les hommes », la soirée reprit tout en bavardant, chantant, tapant dans des mains, faisant des farandoles, etc…. Chaque convive est reparti vers 23h pour un repos bien mérité et prêt à refaire la fête l'année prochaine.

En attendant la prochaine soirée beaujolais 2017, près d'une centaine de personnes se retrouveront pour le repas de fin d'année.

Madeleine MAZIERE et l'équipe CCAS

Visite au SITREVA

Le samedi 19 novembre était organisée une visite au SITREVA de RAMBOUILLET.

C'est un établissement public qui traite et valorise les déchets et emballages ménagers collectés dans 235 communes sur 2 régions et 4 départements (28, 78, 91 et 41) soit 317 000 habitants. Cet organisme traite environ 15 000 tonnes d'emballages ménagers, 75 000 tonnes d'ordures ménagères et 75 000 tonnes de déchets apportés dans ses déchèteries.

Le SITREVA regroupe 5 syndicats de collectes (les SICTOM) qui lui ont transféré les compétences de traitements, valorisation et transferts des déchets ainsi que l'exploitation des déchèteries. Pour assurer sa mission de service public de traitement et valorisation des déchets, le SITREVA dispose d'équipements industriels, comme l'Unité de Valorisation Energétique.

Le rôle de ce centre est d'affiner le tri effectué dans chaque foyer afin de séparer les emballages par matières pour rendre possible un recyclage. Ce tri réalisé de manière mécanique et manuelle permet la valorisation des emballages ménagers.

La majeure partie en valorisation matière : c'est le recyclage et la création d'une nouvelle matière première. Le reste est en valorisation énergétique : c'est la production d'électricité générée par l'incinération des refus et erreurs de tri.

Il y a 4 familles d'emballages :

1. Les bouteilles et flacons plastiques
2. Les papiers et cartons
3 .Les flacons, boîtes, barquettes, aérosols métalliques
4. Les briques alimentaires

Ce que ces familles deviennent :

1. Vêtements, anoraks, doudounes, nounours, containers de compostages etc…
2. Boîtes en carton, journaux, enveloppes
3. Caddie de supermarché, chaises métalliques, boules de pétanque, tire-bouchons, autres ustensiles métalliques
4. Cartons ondulés, essuie-mains etc…

Petit jeu : Combien pèsent les balles de recyclages ?

1. Plastique PET (polyéthylène téréphtalate)
2. Plastique PEHD (polyéthylène haute densité)
2. TETRA (briques alimentaires)
4. Aluminium
5. Carton
6. Acier
7. Gros de magasin

Réponses :

1. 240 kg
2. 310 kg
3. 650 kg
4. 370 kg
5. 760 kg
6. 60 kg
7. 850 kg

Michel et Fabrice MAZIERE

Association La Souris en Herbe

L'Association La Souris en Herbe – association de parents d'élèves de Corbreuse – vous souhaite une très belle année 2017,

Nous allons bientôt fêter nos 2 ans.

Grace à nos actions et à votre participation, nous avons pu contribuer à la vie scolaire et financer des projets dans nos écoles.

Nous vous remercions vivement pour votre soutien et vous donnons rendez-vous cette année autour de nouvelles actions,

A bientôt,

Contact : lasourisenherbe@gmail.com

Grace à l'implication et la participation des parents et habitants dans nos actions, nous avons vendu 97 sapins sur la commune.

Le spectacle de Noël « Elie, Ella et l'O » financé par l'Association, a rencontré un beau succès avec près de 150 personnes présentes.

Dîner-concert de l'ACS, samedi 10 décembre 2016

Pour notre désormais incontournable RDV musical avant les fêtes, nous avons encore une fois, pu apprécier les talents conjugués de nos apprentis virtuoses et de leurs proches, transformés pour l'occasion en chefs étoilés ! Au son des pianos, guitares, violons et flûtes, les uns et les autres nous ont régalé et ont fait de cette soirée un chaleureux moment de partage, en alliant savamment les plaisirs des papilles et des oreilles.

Bravo à tous et à très vite pour de prochaines escales musicales.

Salage des rues

Si l'hiver vous entendez un bruit de moteur inhabituel très tôt le matin dans votre rue, ce n'est pas le traineau du Père Noel qui lui est extrêmement silencieux grâce à ses rennes, c'est tout simplement la saleuse de Corbreuse qui veille sur l'état des rues.

C'est vers 5h30 que l'employé des services municipaux prend possession du matériel. Plus de 450kg de sel sont nécessaires pour remplir la cuve de la saleuse et il faudra la remplir deux à trois fois pour traiter toute la commune.

Commence alors le long cheminement de rue en rue pendant trois heures pour saler l'ensemble de la commune. Mais une fois la commune « intra muros » traitée, il reste à aller parfois jusqu'au Trouvilliers qui fait partie du territoire de Corbreuse ainsi qu'une partie de la route de Ste Mesme et de St Martin.

Nous oublions trop souvent nos employés municipaux qui travaillent par tous les temps, toute l'année pour que notre village soit sécurisé, propre et agréable à vivre.

Merci à eux.

JF Quentin

Repas des seniors

Le CCAS a offert **dimanche 11 décembre**, comme chaque année, le repas de fin d'année aux personnes de plus de 65 ans. Autour de tables décorées aux couleurs de Noël, garnies de houx et de ballotins, les 89 convives s'installèrent entre amis. Tout le monde écouta d'abord le discours de M. le Maire, Denis MOUNOURY, avant de savourer un très bon repas préparé par un traiteur. Les jeunes du conseil municipal enfant, apportèrent fièrement, parés de leur écharpe tricolore, le dessert aux personnes présentes. La journée se poursuivit en chantant et en dansant avec la compagnie « Rêve d'un Soir »

C'est vers 18h30 que chacun se sépara en s'embrassant et en promettant de se revoir très bientôt le 22 janvier prochain autour de la galette du CCAS.

Madeleine MAZIERE et toute l'équipe CCAS

Des nouvelles du Club de Judo de l'ACS...

Cette année, notre professeur Benoit COLLET a réparti nos 46 judokas en 4 cours selon leur âge :

Cours des 4 et 5 ans (le mardi de 16h30 à 17h15)

Cours des 6-7 ans (le mardi de 17h15 à 18h15)

Cours des 8-9 ans (le mardi de 18h15 à 19h30)

Cours des plus de 10 ans (le mardi de 19h30 à 20h45)

Lors de la fin d'année 2016, certains de nos judokas ont participé à 2 compétitions :
* Le dimanche **27 décembre** , ils participaient à la **Coupe de Dourdan** au Gymnase Nicolas BILLAULT.
Le club a terminé 9ème, avec 13 participants. Voici leurs résultats individuels :

- Pré-poussins (2008-2009) :
  Or : Antoine KREH
  Argent : Raphaël BERMEJO
  Bronze : Charlotte BILLERAULT, Gabin MEYER et Antonin GIL

- Poussins (2006-2007) :
  Or : Enzo EMAMI, Ambre EUZENAT
  Argent : Natan BOST, Justin ROSSELO
  Bronze : Melissa ARRUS, Elisa LANUZA

- Benjamins (2004-2005) :
  Bronze : Yann BLANCHARD

- Minimes (2002-2003) :
  Argent : Ludivine BLANCHARD

*Le **11 décembre**, c'est le **club de Limours** qui les accueillait à la halle des sports Georges DORTET. Ils se sont bien défendus, les résultats seront communiqués ultérieurement.

Nous remercions tous les judokas présents ainsi que les parents qui les ont accompagnés.

S.I.A.E.P.

Vous avez certainement aperçu les véhicules du S.I.A.E.P. arpenter les rues du village. En effet, depuis le 1er Janvier, notre partenaire a d'ores et déjà engagé des travaux sur la commune, d'une part sur le réseau d'eau potable et d'autre part afin de répondre aux nouvelles exigences qu'a formulé l'Agence Régionale de la Santé (A.R.S.) lors de son audit réalisé en décembre dernier.

Nous vous relatons, ci-dessous, la liste des travaux en cours de réalisation :

Sur le réseau :

- Une première phase d'extension du réseau sur St Martin de Bréthencourt en vue de l'interconnexion de secours à faire avec le réseau d'adduction d'eau de Corbreuse.
- Un repérage et un test de vannes et le nettoyage de bouches à clefs.

Sur les équipements :

- Pose d'un compteur au forage près du Château d'eau (la Grenouillère).
- Tranchée et pose de fourreau en vue de changer les câbles d'alimentation du forage et la mise en place de sondes de niveau.
- Réhabilitation du système anti-intrusion.

De plus, le SIAEP a configuré le système de télésurveillance et intégré les paramètres des équipements de Corbreuse dans la supervision localisée au siège.

Un nouvel analyseur de chlore est en cours de pose.

Une fin d'année complètement givrée ...

Il y a bien longtemps que nous n'avions connu une fin d'année si froide.

Quelle surprise de découvrir pendant 3 jours, notre village recouvert par le givre ; nos bâtiments, nos arbres, nos jardins se sont parés d'une belle pellicule blanche.

Devant tant de beauté, le service communication de la Mairie a décidé de lancer un appel à tous les habitants qui accepteront de lui confier leurs photos via la page Facebook.

Retrouvez ici un extrait des photos reçues.

Merci à tous les photographes amateurs de notre village.

La commission communication

Illuminations Corbreuse 2016-2017

Cette année, il a été décidé de cibler les points lumineux dans le village.

Nous avons privilégié les zones communales c'est-à-dire la place de Garlande ainsi qu'une partie de la rue des Montceaux. Sans oublier le sapin illuminé érigé comme chaque année devant l'église.

La place de Garlande fut une réussite et apporta beaucoup de satisfaction de la part des personnes qui se rendirent chez les commerçants et au Foyer.

Merci à la commission socio-culturelle pour les décorations de Noël du local boulangerie qui ont égayé cet espace.

Un grand merci à tous ceux qui ont pris du temps et du plaisir à illuminer et égayer nos quartiers.

Ces illuminations enchanteresses apportent beaucoup de chaleur et de ravissement aux petits et aux grands enfants que nous sommes.

JF Quentin

Vœux du Maire 2017

Ce samedi 21 janvier avaient lieu les traditionnels vœux du Maire.

Monsieur le Maire accueillant les habitants venus nombreux, a évoqué les futurs projets de la commune tel la rénovation de la mairie pour un accès handicapé, ainsi que le café pour les mêmes raisons, le transfert de la compétence de l'eau vers le SIAEP d'Ablis afin de se doter de nouveaux moyens pour rénover notre réseau, la création des jardins familiaux qui verra le jour prochainement, l'achèvement du city stade qui fait la joie des enfants et ados, ainsi que l'éclairage public en cours de rénovation. Sans oublier dans une moindre mesure, de nouveaux bancs et tables qui ornent les pourtours de l'église, des Chitries et du boulodrome.

Il a ensuite félicité tous les acteurs qui ont œuvré pour l'obtention d'une première fleur des villes et villages fleuris. Cette récompense témoigne non seulement de la volonté d'orner le village de plantations de qualité et de maintenir une qualité de vie indéniable.

C'est autour du pot de l'amitié et du buffet que la soirée s'est terminée.

JF Quentin

Chenilles processionnaires

Depuis quelques années, des colonies de chenilles processionnaires du chêne et du pin sont observées en Ile-de-France. Ces chenilles, aux poils urticants, vivent en groupe (on parle de chenilles grégaires) dans des nids accrochés aux arbres. Elles forment des processions lorsqu'elles se déplacent après leur éclosion, en particulier celles du pin.

Deux espèces distinctes de chenilles

Ces chenilles appartiennent à deux espèces distinctes et ont des cycles biologiques différents. On les trouve à différentes périodes de l'année :

La chenille processionnaire de pin est urticante de **novembre à mars** ;
La chenille processionnaire du chêne est urticante de **mai à juillet.**
En Île-de-France, on retrouve les deux espèces.

La prévention

Les moyens de lutte

Les chenilles sont présentes dans notre environnement et leur éradication sur l'ensemble du territoire n'est pas envisageable. La mise en œuvre de traitements se justifie pour des motifs sanitaires dans les zones fréquentées par la population et infestées par des chenilles urticantes, en particulier près de sites sensibles comme les écoles, parcs publics, les zones de promenade, les campings, les centres hospitaliers, les établissements médicosociaux, etc. Dans ces situations particulières, la prise en charge des traitements est du ressort des collectivités territoriales.

Les mesures de protection individuelle

Pour se prémunir des effets sur la santé, il est recommandé d'éviter autant que possible les expositions aux chenilles :

- Ne pas s'approcher et ne pas toucher les chenilles ou de leur nid, en particulier les enfants
- Ne pas se promener sous les arbres porteurs de nids
- Porter des vêtements longs en cas de promenade en forêt ou près d'arbres infestés
- Eviter de se frotter les yeux pendant ou au retour d'une balade
- Bien laver les fruits et les légumes de son jardin
- Eviter de faire sécher le linge à côté d'arbres infestés

En cas de suspicion d'exposition aux chenilles, prendre une douche et changer de vêtements.

Rencontre Entreprises-Elus

Dans le prolongement de la rencontre avec les commerçants du village en novembre dernier, le 02 décembre, la commission activité économique de la commune présidée par Denis MOUNOURY avait convié l'ensemble des entreprises installées sur le territoire de la commune à un petit déjeuner.

La douzaine d'entrepreneurs ayant répondu à l'invitation de la mairie ont pu échanger avec les élus et les représentants de la communauté de communes, Jeannick MOUNOURY, vice-président délégué à l'activité économique et Julie FISSON en charge de l'activité économique au sein de la CCDH sur les différentes aides mises en œuvre par la CCDH.

Le but de cette rencontre, initiée pour la 1ère fois sur la commune, était d'entendre et d'échanger avec les entrepreneurs afin qu'un lien pérenne s'établisse entre eux ,l'équipe municipale et la CCDH .

En effet, par leur activité, les emplois créés sur la commune et les investissements réalisés, ces entreprises sont des acteurs du dynamisme de Corbreuse.

Collecte des végétaux

La reprise de la collecte des végétaux aura lieu le **mercredi 8 mars**.

Broyat de végétaux

La commune de Corbreuse met à la disposition des habitants du village du broyat de végétaux.

Stock à côté du stade.

N'hésitez pas à vous en servir !

La Maison Blanche
Horticulteur - Pépiniériste
Espaces verts
Mickaël VEILLON
PLANTES VERTES ET FLEURIES COMPOSITIONS FLORALES

Rte de Sainte Mesme - 91410 DOURDAN
Tél. 01 64 59 51 14 - Fax 01 60 81 06 63

AU FIL DES 4 SAISONS
Entretien - Création des Espaces Verts
Elagage - *(Devis Gratuit)*
1 Rue Saint Périer - CORBREUSE
Stéphane BANCE
01 60 81 92 55
aufildes4saisons91@free.fr

COLAS
Ile-de-France
Normandie
La route avance
TERRASSEMENTS • ASSAINISSEMENT
VRD • ROUTES
Travaux Privés
AGENCE ESSONNE
ROINVILLE-SOUS-DOURDAN — 91410 DOURDAN
Tél : 01 64 59 70 90 - Télécopie : 01 64 59 38 32

Élections présidentielles et législatives

Le premier tour des élections présidentielles aura lieu le **dimanche 23 avril** et le second tour le **dimanche 7 mai**. Les élections législatives auront lieu les **11 et 18 juin**.

Titres d'identité admis au moment du vote, pour les communes de 1 000 habitants et plus :

1. Carte nationale d'identité ;
2. Passeport ;
3. d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat ;
4. Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ;
5. Carte vitale avec photographie ;
6. Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore ;
7. Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie ;
8. Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie ;
9. Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires ;
10. Carte de famille nombreuse avec photographie délivrée par la Société nationale des chemins de fer ;
11. Permis de conduire ;
12. Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'Etat ;
13. Livret de circulation, délivré par le préfet en application de la loi n° 69-3 du 3 janvier 1969 ;
14. Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du neuvième alinéa (7°) de l'article 138 du code de procédure pénale.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

Suite à la refonte des listes électorales, tous les électeurs recevront une nouvelle carte électorale courant mars 2017.

Recensement militaire

Les jeunes filles et les jeunes hommes nés en Janvier, Février et Mars 2001 doivent se faire recenser à la Mairie avant le 31 mars 2017.
Se munir du livret de famille et de la Carte Nationale d'Identité.

Rentrée scolaire 2017 - Inscriptions des enfants nés en 2014

Les parents des enfants nés en 2014 sont priés de se rendre en mairie afin de remplir un dossier d'inscription pour la rentrée de septembre 2017 à l'école maternelle.
Les documents à fournir sont :

- le livret de famille
- un justificatif de domicile
- le carnet de santé (vaccinations)

Un courrier vous sera envoyé courant mai/juin pour définir les modalités de visite de l'école.

Petites annonces

La maternelle recherche des couturières bénévoles pour divers travaux de couture au sein de l'école.
Merci

Du nouveau pour la carte d'identité

À l'instar des passeports délivrés depuis 2008, les Cartes Nationales d'Identité deviennent biométriques en 2017.
Cette nouvelle procédure, qui devrait être généralisée à l'ensemble du territoire français en février 2017, a un double objectif :

- lutter contre les fraudes d'identité;
- accélérer les procédures de délivrance des titres d'identité.

Les empreintes digitales du demandeur devant être scannées, seules les mairies équipées du dispositif biométrique pourront donc traiter les demandes de carte d'identité.
À ce jour, nous sommes dans l'attente d'informations plus précises des services de l'Etat. Dès qu'elles seront portées à notre connaissance, nous ne manquerons pas de vous communiquer les nouvelles modalités.

Le fleurissement à Corbreuse

Depuis plusieurs années, la municipalité s'est engagée dans une politique de fleurissement et d'amélioration du cadre de vie de ses habitants, en respect avec notre environnement. Le 11 août dernier la commune a reçu le jury régional du Concours des Villes et Villages Fleuris, composé de quatre représentants professionnels des espaces verts, du tourisme et de la botanique. Le jury a ainsi arpenté le territoire communal en vue de décider de l'attribution d'une première fleur (en Ile de France, seules 320 des 1300 communes sont ainsi distinguées). Nos efforts conjugués nous ont valu courant octobre 2016 l'obtention du label « Ville fleurie – 1 fleur »[1] , récompensant le travail minutieux et assidu des agents des services techniques sous la houlette de Francis HAUDEBOURG, responsable du Centre Technique Municipal. Merci à Francis, Pierre, Eric, Didier, Franck et Alain. Merci également aux membres de la commission Environnement, Développement Durable, aux conseils précieux du jury départemental des « villes et villages fleuris » et à toutes les personnes qui participent, de près ou de loin, à l'embellissement de notre commune. Une pensée particulière à Luc Le Hetet qui était à l'origine du fleurissement sur Corbreuse.

Fleurir, c'est embellir, enrichir et préserver notre environnement quotidien. En vous baladant, peut-être avez-vous pu découvrir nos nouveaux aménagements aux étangs des Chitries : pose de bancs et de tables de pique-nique mais également la communication que nous mettons en place aux abords de nos massifs et de nos mares…. La préservation de notre environnement est valorisée par des actions en faveur du développement durable : gestion raisonnée de l'eau avec la plantation de vivaces, le paillage, le désherbage thermique et manuel. Toutes ces méthodes que nous adoptons s'articulent autour de la charte « zéro phyto » que la commune a obtenu avec l'attribution des 4 trèfles, mais également au label « terre saine » que devrait nous remettre le Ministère de l'Environnement début 2017. Toutes ces initiatives contribuent à donner à notre collectivité, l'image d'un village soucieux de son environnement, du bien-être de ses habitants. Pour terminer, je souhaite adresser mes plus chaleureux remerciements aux lauréats du concours communal des maisons fleuries que nous avons rétabli. Vous avez fait preuve d'une grande créativité et d'une implication sans faille. Votre travail a su susciter l'intérêt du jury qui a arpenté toutes les rues du village en vélo en juin et septembre. Je ne peux que vous féliciter pour votre participation et votre présence à nos côtés pour faire de Corbreuse un village agréable à vivre.

[1] http://www.villes-et-villages-fleuris.com/

Fabrice SARRAZIN, Adjoint au Maire chargé de l'Environnement

Dam nature
Piscine
Bassin de baignade
Terrassement
Maçonnerie
Eclairage de jardin
Arrosage automatique
Clôture
Terrasse en Bois
DAMIEN COUTURIER
5, rue du Petit Four
91410 CORBREUSE
Tél : 06.21.15.63.32
01.64.95.58.64
Site : www.dam-nature.com
Expert jardins
Paysagiste par nature
UNEP
les entreprises du paysage
Dam nature
Jardinage
Entretien de jardin pour les particuliers en service à la personne
Prestataire agréé par l'état, bénéficiez de -50% d'impôts*
*Sous réserve de conditions

Vivre au jardin … en attendant le printemps

Voyons ce qu'il est possible de faire en jardinage pour se préparer tout doucement au retour des beaux jours et donc au réveil de la nature…

Le proverbe du moment : *« À la Chandeleur, l'hiver passe ou prend rigueur »*

Au jardin d'ornement :

- Finissez le nettoyage complet du jardin : dernières feuilles, déchets… et vérifiez à nouveau les protections hivernales.

- Grattez la surface de la terre pour commencer à l'aérer.

- Pour les arbustes, les conifères, les arbres fruitiers : griffez la surface du sol sur 4 à 5 cm, épandez une dose de fumier, et re-griffez ensuite pour mélanger ce fumier à la terre.

- Taillez les rosiers, fruitiers (pommiers, poiriers…) et la vigne en traitant à la bouillie bordelaise.

- Taillez les clématites, les groseilliers, cassissiers, framboisiers…

- Guettez les premiers perce-neige en fin de mois…!

Au potager

- Réservez éventuellement le compost de cuisine pour le potager plutôt que le compost végétal.

- Préparez la terre en vue des semis : bêchez et ratissez la zone de semis des légumes à repiquer ultérieurement.

- Procédez aux premiers semis sous abris : carottes, poireaux, laitues, navets, céleri-rave, choux-fleurs, radis…

Au balcon

- Continuez à protégez les pots en extérieur.

- Ne découvrez pas encore les plantes emmitouflées dans leur voile d'hivernage, il est un peu tôt.

- Toujours hors-gel, vous pouvez planter les arbres et arbustes de balcon.

Et aussi…

- Continuez voire finalisez le nettoyage de vos outils et machines, pour qu'ils soient opérationnels dans les semaines qui suivent.

- Continuez de nourrir les oiseaux : ils resteront ainsi fidèles à votre jardin !

La Commission Espaces Verts, Développement Durable et Environnement

Jardins familiaux … un projet qui pousse bien !

La Commune a décidé en 2016 de créer des jardins familiaux et a proposé aux familles intéressées de se manifester.

Ainsi depuis l'automne dernier, la Commission et les futurs jardiniers préparent tous les ingrédients nécessaires à l'éclosion de ce projet qui tient tant à cœur à l'équipe municipale :

- identification et préparation du terrain pressenti mis à disposition par la Commune ;
- création d'une association regroupant les jardiniers ;
- définition des règles d'usage (zéro phyto par exemple) et de fonctionnement des jardins (règles communes, voisinage…) ;
- définition des aménagements et équipements nécessaires…

Il s'agit d'un travail collaboratif où chacun, motivé et passionné, a son mot à dire mais où le consensus l'emporte pour l'intérêt général. Les réunions s'enchainent pour une ouverture officielle dès le printemps.

La Commission Espaces Verts, Développement Durable et Environnement et les futurs jardiniers

Une couturière à Corbreuse

Une couturière à Corbreuse vous propose de créer vos robes de mariées, baptême, costumes, déguisements, ameublement… N'hésitez pas à la contacter :

Véronique QUEMERE « SOIE TOI »
6 impasse de l'Angletin
Tél : 06 75 01 16 63
mail : veroquemere@icloud.com

Un écrivain public à Corbreuse

SA-NOTOT Ecrivain public

http://ecrivainpublic91.fr (en cours de construction) – contact@ecrivainpublic91.fr – Port 06 74 72 03 53

Vous manquez de temps, vous ne savez pas par où commencer, vous manquez d'inspiration, ne maîtrisez pas parfaitement le français ou encore, vous rencontrez des difficultés avec votre assureur à la suite d'un sinistre ?

N'hésitez pas à me contacter, je suis là pour vous !

Pour la rédaction de vos lettres de motivation, CV, courriers et documents personnels et administratifs, discours, relecture et mise en forme de thèses, rapports ou pour écrire le récit de votre vie, je vous propose mon aide et ma plume d'écrivain public.

Votre satisfaction est ma priorité !

HOC - Huilerie de l'Orme Creux

Produits & Terroir

Actualités printemps 2017

Du 25 février au 5 mars 2017, l'Huilerie participe à son premier **Salon international de l'agriculture** ! Vous aviez toujours eu envie de venir au Salon sans oser franchir le pas ? Et bien c'est l'occasion : venez nous retrouver et nous soutenir, Hall 3, région Ile de France, Paris Expo Porte de Versailles !

Les 1er et 2 avril 2017, de 10h à 12h et de 14h à 18h, j'aurai le plaisir de vous accueillir au 24 de la rue de l'Orme Creux pour la seconde édition des PORTES OUVERTES de l'Huilerie dans le cadre de la balade du terroir en Essonne.

Ludovic JOIRIS

HOC - Huilerie de l'Orme Creux

Fabrication artisanale d'huile de lin et dérivés (savon noir, encaustique, huiles alimentaires, etc ...)

24 rue de l'Orme Creux - 91410 Corbreuse
06 82 85 73 47 pour rdv ou www.h-o-c.fr

Association Contre l'Aire de Grand Passage Sud Yvelines

ACASY

NON A L'AIRE DE GRAND PASSAGE DES GENS DU VOYAGE A ST MARTIN DE BRETHENCOURT

Sans concertation préalable, le Préfet des Yvelines cherche à imposer une aire de grand passage de gens du voyage à St Martin de Bréthencourt. Sa décision est imminente. Encore une fois, les territoires ruraux ne sont pas les poubelles des zones urbaines ! Non, la France rurale n'a pas à accueillir les infrastructures refusées en zone urbaine ! Oui, il existe des solutions alternatives, la préfecture des Yvelines connait mieux que quiconque les nombreuses friches industrielles présentes dans le sud Yvelines.

Il n'y a pas de frontières administratives, venez rejoindre l'association créée pour faire entendre le sud-Yvelines mais aussi le sud-Essonne. Plus l'association aura de membres, plus elle sera écoutée et pèsera dans le débat.

L'**A**ssociation **C**ontre l'**A**ire de Grand Passage **S**ud **Y**velines a son siège à la Mairie de St Martin de Bréthencourt. Des bulletins d'adhésion sont disponibles en Mairie. Vous pouvez les retourner à la Mairie de St Martin de Bréthencourt avec votre cotisation de 2 euros. De nombreux maires et élus sont déjà adhérents.

Denis Mounoury membre du conseil d'administration de l'ACASY

Bibliothèque de Corbreuse

Les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent toute l'année :

- Le mardi de 17h à 19h
- Le mercredi de 16h à 18h
- Le vendredi de 18h à 19h15
- Le samedi de 10h à 11h

Seulement les mercredi et samedi pendant les vacances scolaires.

La bibliothèque est riche d'environ 5 000 ouvrages (romans, romans policiers, fantastique, albums pour enfants, romans à gros caractères, guides de voyage, documentation, loisirs créatifs, livres de cuisine...), une partie est régulièrement renouvelée auprès de la bibliothèque de l'Essonne, le dernier changement a eu lieu le 24 janvier, et nous pouvons commander à la demande des livres délivrés par portage dès qu'ils sont disponibles.

La fréquentation de la bibliothèque est gratuite, l'emprunt de livres nécessite la carte ACS , vous l'avez déjà si vous pratiquez une de nos activités à Corbreuse sinon, nous pouvons vous la délivrer .

Les enfants même non accompagnés sont les bienvenus pour emprunter ou profiter d'un moment de lecture sur place.

Nous recherchons des bénévoles, si vous avez un peu de temps à donner, venez nous rencontrer à la bibliothèque à côté du Clos de l'Abside.

Football Club Ste-Mesme Corbreuse

Le Club organise son loto foot à Corbreuse, le **dimanche 5 mars** au Foyer, place de Garlande. Ouverture des portes dès 13h30.

Exposition de photos amateurs

Cette année, l'exposition de photos amateurs aura lieu le dimanche 26 mars au Foyer, Place de Garlande.

Les personnes qui souhaitent exposer d'anciennes vues de Corbreuse sont également les bienvenues.

L'inscription se fait par mail **mairie.corbreuse@wanadoo.fr** ou courrier en précisant sur l'enveloppe « Expo Photo », en nous indiquant le nombre de photos que vous souhaitez exposer ainsi que leurs formats.

Usage d'un drone de loisir

Assurer la sécurité des personnes et des autres aéronefs est de votre responsabilité

1. Je ne survole pas les personnes.
2. Je respecte les hauteurs maximales de vol.
3. Je ne perds jamais mon drone de vue et je ne l'utilise pas la nuit.
4. Je n'utilise pas mon drone au-dessus de l'espace public en agglomération.
5. Je n'utilise pas mon drone à proximité des aérodromes.
6. Je ne survole pas de sites sensibles ou protégés.
7. Je respecte la vie privée des autres.
8. Je ne diffuse pas mes prises de vues sans l'accord des personnes concernées et je n'en fais pas une utilisation commerciale.
9. Je vérifie dans quelles conditions je suis assuré pour la pratique de cette activité.
10. En cas de doute, je me renseigne.

L'utilisation d'un drone dans des conditions d'utilisation non conformes aux règles édictées pour assurer la sécurité est passible d'un an d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende en vertu de l'article L. 6232-4 du code des transports.

Règles d'un bon usage d'un drone de loisir
Pour plus d'information rendez-vous sur le site de la direction générale de l'Aviation civile :
www.developpement-durable.gouv.fr/-Drones-aeronefs-telepiotes-.html

Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer

www.developpement-durable.gouv.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ouverture d'un Point Conseil Budget dans l'Essonne

L'Union départementale des associations familiales propose un nouveau service pour informer, prévenir et accompagner les personnes en difficulté budgétaire : le PCB - Point Conseil Budget Essonne.

Le PCB s'adresse à **tout public** et en particulier :

- aux jeunes qui démarrent leur premier emploi ou s'installent dans leur premier logement ;
- aux salariés qui se sont laissés dépasser par le système des cartes de crédit ou victimes d'un accident de la vie (divorce, maladie, décès) ;
- aux personnes rencontrant des difficultés financières ;
- à ceux qui ont du mal à anticiper le passage à la retraite (un virage financièrement difficile pour beaucoup) ;
- aux familles qui ont un projet de vie coûteux qui nécessite de savoir maîtriser son budget ;
- aux personnes qui ont une méconnaissance de leurs droits.

Vous avez la possibilité de nous contacter :

- **par téléphone au 01 60 91 30 30 ;**
- **par mail : pcb1@udaf91.fr.**

Un professionnel vous accueillera sur rendez-vous dans nos locaux à Evry ou lors d'une permanence au plus proche de votre domicile. Nous vous assurerons **un suivi individualisé, gratuit et confidentiel**.

Depuis plus de 50 ans, l'Union départementale des associations familiales de l'Essonne (Udaf 91) accompagne, représente et défend les familles et les personnes vulnérables du département.

Contact presse :
Emmanuelle Perrellon, Directrice des services
Tél. 01 60 91 30 76
eperrellon@udaf91.fr

Atelier dessin

A partir du 2 février, sont exposées au clos de l'Abside, dans le cadre d'une expo semi-permanente, quelques œuvres des élèves de l'atelier de dessin.

D'autre part, aura lieu notre exposition temporaire du **15 juin au 5 juillet**. Elle sera inaugurée le **dimanche 2 juillet**.

A cette occasion, se dérouleront nos performances artistiques habituelles, des peintures rapides et enfin un concert.

Maïté, notre professeure de peinture part en congé maternité et nous lui souhaitons un bon repos. Richard la remplacera. Nous lui souhaitons un bon accueil.

MF TANGUY

Jeunes lycéens étrangers Allemands, Mexicains, Slovaques,

cherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, d'Italie, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Paul, jeune allemand résidant au cœur de l'Allemagne, a 15 ans. Il souhaite venir en France pour une année scolaire à partir de Septembre 2017. Il aime faire du sport et du piano, regarder des films et courir. Il étudie le français depuis 4 ans et rêve de trouver une famille chaleureuse, qui l'accueillerait à bras ouverts.

Ignacio, jeune mexicain de 15 ans, a de nombreux hobbies : il pratique le basketball, adore le théâtre, visite des musées, voyage, cuisine et fait du camping. Il souhaite venir en France pour une année scolaire à partir de Septembre 2017. Il aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Simona, jeune slovaque de 17 ans, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour une année scolaire à partir de Septembre 2017. Elle aime cuisiner, faire du sport, lire, et regarder des films. Elle rêve de maîtriser la langue française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir". Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements :
Christine CAILLEUX-GIRAUD - 09.50.32.01.99
christine.cei@laposte.net

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo
Magali Guinet - 02.99.46.10.32
magali@cei4vents.com

Essonne Verte - Essonne Propre

Comme chaque année, dans le cadre de l'Essonne Verte - Essonne Propre, la commune vous convie à accompagner vos enfants pour faire le tour de notre village afin de ramasser les déchets, papiers, sacs plastique et autres, qui pourraient polluer ou défigurer notre commune. Le matériel est fourni par le Conseil Départemental (gants, sacs etc…).

Nous remercions par avance toutes les personnes qui voudront bien se joindre à nous le **SAMEDI 22 AVRIL 2017** de 14h à 16h.

Point de ralliement devant la Mairie à 13h45.

Nous comptons sur vous afin de sensibiliser nos enfants à garder notre village propre.

A vos marques ! Prêts ? Papiers !!

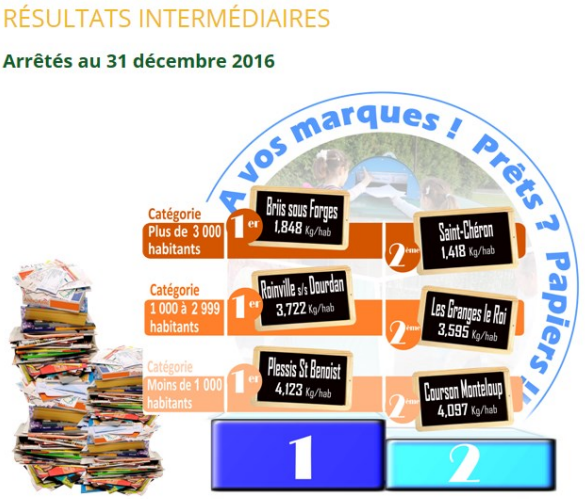

5ème édition du jeu-concours du **1er décembre 2016 au 31 mars 2017**.

Les enfants se mobilisent pour tenter de remporter ce concours dont les gains seront reversés à la caisse des écoles des villes gagnantes. Il y a 4 500 € de gains à se partager en 6 lots. Ces sommes permettent aux écoles de concrétiser une sortie culturelle ou bien de faciliter l'achat de fourniture scolaire.

Faites du tri dans vos papiers, les enfants comptent sur vous !

Actuellement Corbreuse est 3ème au classement, il faut continuer à se mobiliser…

Merci à tous

CAF - Nouvel Espace accueil

C'est nouveau ! **Depuis le 5 décembre 2016, impasse Trinquet à Evry, quartier du Bras de Fer**
Votre CAF vous propose désormais :

- un espace libre-service caf.fr
- Un accueil sur rendez-vous
- Moins d'attente
- 18 ordinateurs à disposition
- Un accueil personnalisé adapté à vos besoins
- Un conseiller à votre écoute

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00; Le mercredi uniquement sur rendez-vous.

Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs

La loi du 3 juin 2016 relative à la lutte contre le terrorisme et le décret du 2 novembre 2016 ont rétabli l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs. Le décret est entré en vigueur le 15 janvier 2017.

À partir du 15 janvier…

- **Un enfant de parents français** voyageant à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 document suivants :
  - * Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination (à vérifier en consultant les fiches pays du site diplomatie.gouv.fr) ;
  - * Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport ;
  - * Formulaire Cerfa 15646*01 signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale.
- **Un enfant de parents étrangers européens** qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents européen doit présenter les 3 documents suivants :
  - * Pièce d'identité du mineur + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination ;
  - * Photocopie du titre d'identité valide du parent signataire : carte d'identité, passeport ou titre de séjour ;
  - * Formulaire Cerfa 15646*01 signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale.
- **Un enfant de parents étrangers d'un pays autre qu'européen** qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :
  - * Pièce d'identité valide du mineur + visa du parent signataire : carte d'identité, passeport, titre de séjour valide ou titre d'identité et de voyage pour réfugié ou apatride;
  - * Formulaire Cerfa 15646*01 signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale.

Dans tous les cas, l'autorisation n'est plus délivrée par la mairie, mais est seulement à l'initiative des parents, au même titre qu'une déclaration sur l'honneur.

TOUS VEHICULES
Tourisme - Utilitaires
Camping-Car - 4x4 - Véhicules de collection
CONTROLE TECHNIQUE
DOURDANNAIS
Gérant : Marc NOEL
Ouvert du lundi au samedi
avec ou sans rendez-vous
13 rue d'Orsonville 91410 Dourdan
Tél. : 01 60 81 01 28
N° D'IMPRIMÉ : XXXXXX

Fin des travaux au Café

Les travaux au café du clos de Coignières sont terminés.
Christophe vous accueille dans ses nouveaux locaux.

Les vignettes « Crit'Air »

Pour obtenir votre « Certificat Qualité de l'Air », autrement dit votre vignette « Crit'Air », c'est très simple : il vous suffit de vous rendre sur le site du ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer www.certificat-air.gouv.fr muni de la carte grise de votre véhicule.

Une procédure écrite par courrier est également disponible en saisissant ce formulaire et en le renvoyant par voie postale (formulaire issu du site www.certificat-air.gouv.fr).

Confectionné à la demande, le certificat sera délivré par voie postale, à titre individuel, à chaque propriétaire de véhicule qui en fera la demande. Il sera expédié à l'adresse qui figure sur la carte grise du véhicule.

Ce document à apposer sur votre pare-brise attestera de la classe environnementale du véhicule en fonction de ses émissions de polluants.

Le certificat est un document sécurisé qui permet de limiter tous types de fraude. La classification du véhicule est valable pour toute la durée de vie du véhicule.

Le certificat est de 4,18 €, payable en ligne. Ce prix couvre les frais de fabrication, de gestion et d'envoi du certificat.

Une fois sa commande validée, le demandeur recevra par mail un récépissé attestant la catégorie de son certificat en attendant de le recevoir par La Poste.

Attention, des sites internet privés (sans aucun lien avec le ministère de l'Ecologie et du Développement durable ni avec la Mairie de Paris) proposent la vignette Crit'Air à un prix bien supérieur au prix réel. Vérifiez bien que vous êtes sur www.certificat-air.gouv.fr.

COMPTE RENDU

DU

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 novembre 2016

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Denis MOUNOURY, Maire.

Etaient Présents : M. MOUNOURY, M. CORREIA, Mme MAZIERE, M. SARRAZIN, M. BARRAULT, Mme SPOTE, Mme MASSONNEAU, M. HOUSSINOT, Mme NOTOT, M. PIEROT, Mme DELEMER,

Absents excusés : M. QUENTIN, pouvoir à M. SARRAZIN
Mme BROHAN, pouvoir à Mme MASSONNEAU
Mme SAISON
M. BOUCHER

Monsieur HOUSSINOT est élu secrétaire.

LE CONSEIL :

◆ **Approuve** le compte rendu de la séance précédente.

◆ **Autorise** Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 au marché de travaux pour la création d'une plateforme en béton bitumineux et aménagement des cheminements extérieurs pour l'implantation d'un city stade d'un montant de 4.176 € et 1.083,60 € soit 5.259,60 € TTC, avec la Sté COLAS.

13 voix POUR

◆ **Autorise** Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 au marché pour la fourniture et pose d'une structure multisports et d'un revêtement de sol en gazon synthétique, d'un montant de 5.040 € TTC avec la Sté CASAL SPORTS.

13 voix POUR

◆ **Autorise** Monsieur le Maire à signer :

L'avenant n° 1 au marché de travaux de mise en accessibilité du bar situé Rue des Montceaux, d'un montant de 526.80 € TTC, avec la Sté DESTAS et CREIB.

L'avenant n° 2 au marché de travaux de mise en accessibilité du bar situé Rue des Montceaux, d'un montant de 1 113.08 TTC, avec la Sté DESTAS et CREIB.

13 voix POUR

◆ Considérant qu'il est nécessaire de prévoir des crédits budgétaires, en section de fonctionnement,

Autorise le transfert de crédits suivants :

Dépenses 60612- énergie électricité	+ 10 000 €
Dépenses 60622 Carburants	+ 2 000 €
Dépenses 60623 Alimentation	+ 4 500 €
Dépenses 60631 fournitures d'entretien	+ 50 €
Dépenses 60632 fournitures de petit équipement	+ 3 000 €
Dépenses 6067 fournitures scolaires	+ 700 €
Dépenses 611 contrats de prestations de services	+ 1 500 €
Dépenses 615228 entretien et réparations autres bâtiments	- 13 000 €
Dépenses 61551 matériel roulant	+ 3 000 €

Dépenses 61558 autres biens mobiliers	+ 3 500 €
Dépenses 6161 assurances	+ 10 000 €
Dépenses 6168 autres primes d'assurance	- 10 000 €
Dépenses 6262 frais de télécommunications	+ 1 500 €
Dépenses 627 services bancaires et assimilés	+ 400 €
Dépenses 63512 taxes foncières	+ 300 €
Dépenses 022 dépenses imprévues	- 13 710 €
Dépenses 64541 contributions au fonds de compensation des charges territoriales	+ 200 €
Dépenses 65548 autres contributions	+ 300 €
Dépenses 6558 autres contributions obligatoires	+ 1 050 €
Recettes 74127 dotation nationale de péréquation	+ 5 290 €

13 voix POUR

Considérant qu'il est nécessaire de prévoir des crédits budgétaires, en section d'investissement,

Autorise le transfert de crédits suivants :

Recettes 1311-107 travaux bâtiments scolaires	+ 3 000 €
Recettes 1341-133 travaux insonorisation restaurant scolaire	+ 7 250 €
Dépenses 21318-129 accessibilité bâtiment public	+ 5 000 €
Dépenses 21534-010 extension éclairage public	- 100 000 €
Dépenses 21534-137 éclairage public	+ 100 000 €
Dépenses 2184-138 mobilier extérieur	+ 5 250 €

13 voix POUR

◆ **Fixe** à 160 € le tarif de location exceptionnelle d'une salle du clos de l'Abside pour l'assemblée générale 2016 du Syndic BEURDELEY.

13 voix POUR

◆ **Fixe** à 150 € par jour le tarif de mise à disposition d'une salle du Foyer Rural pour l'organisation de l'action « Prévention Santé » de la MSA Ile de France et autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition.

13 voix POUR

◆ Après avoir pris connaissance du schéma de mutualisation de la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix et des Communes membres ;

Donne un avis favorable sur ce schéma de mutualisation.

13 voix POUR

◆ **Prend connaissance** du rapport annuel d'activité 2015 du Syndicat mixte du Bassin Supérieur de l'Orge (SIBSO).

◆ Vu les RPQS 2014 et 2015 du service public d'assainissement collectif et de l'Eau Potable :

Adopte les rapports 2014 et 2015 sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif et de l'eau potable,

13 voix POUR

◆ **Autorise** Monsieur le Maire à déposer et à signer la déclaration préalable pour les travaux de restructuration de la Mairie – modification de la façade sur rue.

13 voix POUR

◆ **Autorise** Monsieur le Maire à verser l'indemnité de Conseil, au titre de l'exercice 2016, à Monsieur Guy TAVERNARD, comptable du Trésor chargé des fonctions de Receveur de la Commune, soit 483,43 € brut.

13 voix POUR

◆ **Autorise** Monsieur le Maire à signer l'avenant de prolongation de 5 Mois au marché à bon de commande pour travaux d'aménagement urbain de création et d'entretien des voiries et réseaux.

13 voix POUR

QUESTIONS DIVERSES :

- Suite à la demande de la Société de pêche, le conseil municipal émet un avis défavorable pour rapprocher le parking actuel des Chitries au plus près des étangs de pêche.
- Avis favorable à la demande du Parti Socialiste de Dourdan pour le prêt d'une salle afin d'organiser une élection « Primaire » les 22 et 29 janvier 2017.
- Prochain conseil municipal le jeudi 8 décembre 2016.
- Décorations de Noël prévues aux abords de la Place de Garlande et du Café « Le clos de Coignières » ainsi que dans la boutique SOVAL (ancien dépôt de pain).
- Point sur la rencontre des membres de la commission activité économique et des commerçants de CORBREUSE. Echange prévu prochainement avec les entreprises, les commerçants, la CCDH et les membres de la commission activité économique autour d'un petit déjeuner.
- Flash info prévu pour fin novembre.
- Point sur les commissions « Circulation » qui ont eu lieu.
- Les Compétences « promotion du Tourisme et Commerces » seront prises par la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix à compter 1er janvier 2017.
- Nouveau site internet mis en place.
- Inauguration du City stade le 26 novembre 2016 à 11h30 au site de la Grenouillère puis au foyer.
- Travaux Eclairage Public prévus fin Novembre.
- Point sur la commission environnement et notamment les jardins familiaux.
- Prévoir l'achat de l'arbre pour la cérémonie « un Arbre des Enfants ».

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h45

COMPTE RENDU

DU

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 décembre 2016

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Denis MOUNOURY, Maire.

Etaient Présents : M. MOUNOURY, M. CORREIA, Mme MAZIERE, M. SARRAZIN, M. BARRAULT, Mme SPOTE, Mme MASSONNEAU, M. HOUSSINOT, Mme BROHAN, Mme NOTOT, Mme DELEMER, Mme SAISON,

Absents excusés : M. PIEROT, pouvoir à Mme NOTOT
M. BOUCHER, pouvoir à M. BARRAULT
M. QUENTIN

Madame NOTOT est élue secrétaire.

LE CONSEIL :

- **Approuve** le compte rendu de la séance précédente.
- **Procède** à la révision de certains tarifs publics à compter du 1er janvier 2017.

Concession cimetière

- Perpétuelle : 790 € avec taxes et droits d'enregistrement définis par la Recette Principale des Impôts.
- Trentenaire : 370 € sans taxe
- 15 ans : 130 € sans taxe

14 voix POUR

Concession columbarium

- 15 ans : 1 405 € hors frais d'enregistrement
- 30 ans : 2 165 € hors frais d'enregistrement
- Dispersion des cendres : 100 € hors frais d'enregistrement

14 voix POUR

Participation pour l'Assainissement Collectif

PAC : 1 560 €

14 voix POUR

Location de matériel

- Chaises, tables : 40.00 € (caution 33 €)

Une participation de 15 € sera demandée pour toute livraison du matériel sur la commune.

14 voix POUR

- Barnums (3mx3m) : 25 € par barnum (caution 500 €)

14 voix POUR

Location restaurant scolaire avec vaisselle :
- 400.00 € T.T.C. (caution de 750 €)
Un état des lieux sera effectué avant et après la location.

14 voix POUR

Publicité du bulletin municipal pour l'année
- Espace 48 cm² : 65.00 € T.T.C
- Espace vertical 100 cm² : 125.00 € T.T.C
- Espace horizontal 100 cm² : 125.00 € T.T.C
- Demi-page 206 cm² : 248.00 € T.T.C
- Page complète : 510.00 € T.T.C

14 voix POUR

Suite à un problème informatique avec l'opération 010 du Budget ASSAINISSEMENT,
Considérant qu'il y a lieu de modifier la numérotation de l'opération 010 par 071,
Considérant la nécessité de prévoir des crédits budgétaires,

◆ Approuve les transferts de crédits suivants :
D 21532-010 Rhizosphère -94.000 €
D 21532-071 Rhizosphère +94.000 €

14 voix POUR

Considérant que la redevance pollution d'origine domestique est une redevance relevant du Budget EAU et non du BUDGET Assainissement comme prévu au Budget Primitif 2016,
Considérant qu'il y a lieu de rectifier cette redevance afin qu'elle soit mandatée sur le budget de l'Eau,
Considérant la nécessité de prévoir des crédits budgétaires,

◆ **Approuv**e les transferts de crédits suivants :
D 701249 Reversement redevance pour pollution d'origine domestique - 27800 €
R 7068 Autres prestations de services - 27.800 €

14 voix POUR

Préalablement au vote du Budget Primitif 2017, la Commune ne peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser de l'exercice 2016.
Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1er trimestre 2017 et de pouvoir faire face à une dépense d'investissement imprévue et urgente, le Conseil Municipal, en vertu de l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, autoriser le maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de 2016.

◆ **Autorise** Monsieur le maire à mandater les dépenses d'investissement 2017 dans la limite du quart des crédits votés, et ce, avant le vote des Budgets Primitifs 2017 Général et Assainissement.

14 voix POUR

◆ **Approuve** la convention de mandat de gestion provisoire entre la Commune de CORBREUSE et le Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Eau Potable dans la région d'ABLIS concernant la continuité de l'exercice des compétences « Eau Potable ».
◆ **Autorise** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

14 voix POUR

◆ **Procéde** à la désignation des délégués au Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Eau Potable de la région d'ABLIS :
Titulaires : Denis MOUNOURY et José CORREIA
Suppléants : Fabrice SARRAZIN et Magali SAISON

14 voix POUR

◆ **Se prononce** favorablement sur l'admission en non-valeur de créances irrécouvrables du budget EAU pour un montant de 2.794,78 € et sur le règlement des frais de poursuite de 63.75 € et décide d'inscrire les dépenses au budget EAU par décision modificative.

14 voix POUR

◆ **Autorise** le transfert de crédits suivants sur le budget Eau :

D022 Dépenses Imprévues	- 2 000 €
D. 6541 Créances admises en non-valeur	+ 2 000 €
D61528 Entretien et réparations	- 70 €
D6227 Frais d'actes et de contentieux	+ 70 €

14 voix POUR

◆ **Autorise** le transfert de crédits suivants :

D. 701249 Reversement redevance pour pollution d'origine domestique	+ 27.800 €
D. 6378 Autres taxes et redevance	– 27.800 €

14 voix POUR

QUESTIONS DIVERSES :

- Point sur la rencontre des membres de la commission activité économique et des entreprises et commerçants de Corbreuse.
- Boutique SOVAL (ancien dépôt de pains) décorée sur le thème de Noël.
- Rencontre avec la SOVAL pour relancer l'ouverture d'un dépôt de pain.
- Travaux d'accessibilité du café terminés en fin d'année.
- Point sur l'Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'Ap).
- En attente du devis pour les travaux de la mairie et pour constitution du dossier de demande de subvention.
- Point sur la commission « circulation ».
- Travaux de voirie en cours.
- Point sur la commission « environnement » et notamment les jardins familiaux.
- Mise en place du nouveau site internet de la mairie.
- Montée en débit internet prévue le 14 décembre 2016.
- Lumière extérieure de la garderie à réparer.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h55

CONSEIL MUNICIPAL

ENFANTS

Réunion du 8 décembre 2016

Présents :

M. Christophe BARRAULT – Richard BOUCHER – Mme Valérie DELEMER – Mme Madeleine MAZIERE – Anne-Marie MASSONNEAU

Eric AFATSAO - Lofti BOUBEKEUR –Natan BOURRET – Valentine MARANDON – Prunelle MARTINSKY– Maxence OPENNEAU– Sofian SEREZAT – Mathis SUZAN – Joan TANAZACQ

Absents ou excusés :

Denis MOUNOURY – François PIEROT – Isabelle NOTOT

Natan BOST – Awen COUTURIER- Adrien SARRAZIN

Rédactrice : Valérie DELEMER

Avant de débuter la réunion, Christophe BARRAULT remercie les enfants ayant participé à la cérémonie du 11 novembre ; leur comportement exemplaire a été très apprécié des autres participants.

Repas des seniors

Organisé par le CCAS le 11 décembre, il est convenu que les jeunes conseillers présents arrivent à 14h30 pour servir les desserts et partager avec les anciens, la fin du repas dansant. 6 enfants seront présents, les autres pourront confirmer plus tard en Mairie s'ils le souhaitent.

Choix des thèmes de travail pour l'année

Après avoir listé les thèmes que chaque jeune conseiller avait suggéré lors de la première réunion du CME, certains ont été écartés par les adultes, puis chaque jeune a choisi les 2 qui lui semblent prioritaires :

- Organiser des animations autour du city stade
- Proposer plus de sports à pratiquer sur Corbreuse (***sujet non retenu car les sports sont gérés par les associations et non par la Mairie***)
- Mettre des paniers de basket dans le village
- Organiser une journée Kapla ou autre animation (***sujet non retenu car l'école le fait déjà***)
- Organiser une boum par trimestre voire tous les mois
- Proposer des jardins partagés aux habitants
- Créer une piste de BMX ou un skate park ***(sujet non retenu en raison de son coût***)
- Sensibiliser les automobilistes à respecter les limitations de vitesse dans le village
- Améliorer les jeux pour enfants du petit parc
- Améliorer l'état des routes (***cela est déjà fait petit à petit)***
- Aller à la maison de retraite (***choix de laisser ce sujet à l'école qui le fait déjà***)
- Créer un parcours sportif
- Régler les problèmes de retard de bus au collège (***la Mairie n'a pas beaucoup de poids, si ce n'est d'en parler ; les parents peuvent également écrire au transporteur)***

Les deux sujets majoritaires après le vote sont :

- Organiser une /des animations autour du city stade
- Améliorer les jeux pour enfants du petit parc

Ils constitueront donc les axes principaux de travail cette année ; il est proposé de constituer deux groupes de travail :

- pour les animations du city stade : Eric, Lofti, Natan, Sofian, Mathis
- pour les jeux du petit parc : Prunelle, Valentine, Joan et Maxence.

Les conseillers absents pourront bien entendu rejoindre un groupe de travail lors des prochaines réunions.

Pour la prochaine réunion, il est demandé à chaque conseiller de venir avec des idées pour pouvoir commencer à travailler sur le sujet.

Prochaine réunion Jeudi 26 janvier à 18h30

CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Réunion du 26 janvier 2017

Présents : M. Christophe BARRAULT– Mme Valérie DELEMER – Mme Madeleine MAZIERE

Natan BOST– Natan BOURRET – Awen COUTURIER - Valentine MARANDON – Prunelle MARTINSKY – Maxence OPENNEAU – Adrien SARRAZIN– Mathis SUZAN – Joan TANAZACQ

Absents ou excusés : Denis MOUNOURY – François PIEROT – Isabelle NOTOT – Richard BOUCHER

Lotfi BOUBEKEUR – Sofian SEREZAT – Éric AFATSAO

Rédactrice : Valérie DELEMER

Lors de la dernière séance, 2 groupes avaient été constitués afin de travailler sur deux projets plus facilement :

- l'amélioration de l'aire de jeux du petit parc
- la création d'une animation autour du city stade

La séance s'est donc déroulée en demi groupes et à la fin de la réunion chaque groupe a exposé le fruit de son travail.

✦ Amélioration de l'aire de jeux du petit parc

Certains jeunes conseillers avaient commencé des recherches et nous présentent ce qu'ils ont sélectionné.

Un tour de table a ensuite permis de lister les jeux envisageables :
« Toile d'araignée » - balançoire – petit mur d'escalade –échelle horizontale – parcours du combattant – château multi activité.

Pour faciliter le choix, le groupe a décidé de privilégier les jeux adaptés aux enfants comme aux adolescents, ainsi que ceux proposant plusieurs activités.

Après avoir parcourus plusieurs sites Internet et comparé différents jeux, le choix du groupe se porte à l'unanimité sur un parcours aventure.

Les conseillers adultes se chargent de contacter les fournisseurs en vue d'évaluer le coût du projet.

✦ Création d'une animation autour du city stade

La réflexion avec les jeunes était de savoir ce que nous pourrions imaginer comme animation sportive. Plusieurs idées sont mises sur la table :

- Organiser un tournoi de football sur le city entre les jeunes du village
- Organiser un tournoi de football entre les communes qui participent à l'intervillage ou l'étendre aux communes de la CCDH.
- Organiser des jeux sportifs sur le city

Les jeunes conseillers seraient plus partant pour un tournoi avec des équipes extérieures, un dimanche de 10h à 16h par exemple.

Reste à trouver une date sur les mois de mai ou juin et voir avec Richard BOUCHER comment on peut organiser cela. Chacun doit réfléchir pour la prochaine réunion.

En fonction des évènements déjà programmés sur la commune, Christophe BARRAULT proposera une ou des dates.

Prochaine réunion Jeudi 2 mars à 18h30

Déclarations préalables

- Mairie de Corbreuse
DP 091 175 16 10032
Restructuration de la Mairie, modification de la façade

- Mr FEUILLETE
DP 091 175 16 10033
Changement volets

- Mr HUBERLANT
DP 091 175 16 10034
Changement volets

- Mme MIKOLAJEWSKI
DP 091 175 16 10035
Ravalement

- Mr NOTOT
DP 091 175 16 10036
Ravalement

- Mr TETE
DP 091 175 17 10001
Installation de panneaux photovoltaïques

Sylvie Coiffure

Ouvertures :
Mardi : 9h00-12h00 / 14h00-18h30
Mercredi : 9h00-12h00 / 14h00-19h00
Jeudi : 9h00-12h00 / 14h00-20h00
Vendredi : 9h00-12h00 / 14h00-19h00
Samedi : 8h30-17h00

5, place de Garlande
91410 Corbreuse
RM : 424407963-910
01.64.59.52.36

CHAUFFAGE CENTRAL – COUVERTURE
PLOMBERIE – SANITAIRE

ETS DON ERIC
1 Chemin des Ecrouelles
91410 CORBREUSE

Tel : 01 64 59 36 39
boisdam@aliceadsl.fr

Traitement des toitures
Pose d'adoucisseurs

GARAGE LEROY
Toutes marques - Peinture - Mécanique - Carrosserie

- Pneus, vidange, freins, échappement, amortisseurs, train-avant, pare-brise : réparation ou remplacement.
- Paiement en quatre fois sans frais sous réserve d'acceptation du dossier
- Prêt de véhicule

Z.A. de Marly - CORBREUSE - 01.64.59.45.50
Lundi / Vendredi : 8h30 - 12h00 // 13h30 - 18h00
Mardi / Mercredi / Jeudi : 8h30 - 12h00 // 13h30 - 18h30

ÉTAT CIVIL

Naissances

24 novembre 2016 : Chloé GERBEAUD ; **29 novembre 2016** : Aïvyh DEBIT.

Décès

20 octobre 2016 : Paulette BOUTONNET épouse MARTY ; **25 novembre 2016** : Jean TALMON ; **25 novembre 2016** : Gérard GERFAUX ; **16 décembre 2016** : Marie Thérèse REHAULT veuve MARTINOT ; **08 janvier 2017** : Gino GUTIERREZ ; **09 janvier 2017** : René GRENAULT ; **11 janvier 2017** : Clotilde ETAVE épouse FAYE ; **15 janvier 2017** : Serge RONGA ; **18 janvier 2017** : Liliane SOPEL épouse METIVET ; **18 janvier 2017** : Raymond PASQUET.

VIE DE LA PAROISSE

Dates des prochaines messes à Corbreuse : **les samedi 4 mars, 1er avril, 6 mai**.

1,rue des entrepreneurs
91410 CORBREUSE
01.64.59.44.14
ecra.sarl@hotmail.fr
SARL ECRA
COUVERTURE / ISOLATION
CAPTEURS SOLAIRES
PLOMBERIE / CHAUFFAGE
Francis Peschot

AFFAIRE DE BEAUTE
SOINS VISAGE ET CORPS
SOINS DES MAINS ET PIEDS
EPILATIONS
PULVERISATION D'AUTOBRONZANT
8 PLACE DE GARLANDE
91 410 CORBREUSE
01 64 59 02 78
affairedebeaute@voila.fr
BIJOUX FANTAISIES
DEPOSITAIRE PAYOT

TERRASSEMENT - FONDATION
CANALISATION - ASSAINISSEMENT
CHARGEMENT DE TERRE - GRAVATS
NIVELLEMENT - VOIRIE
TRAVAUX PUBLICS et PARTICULIERS
GAURIAT
Tél / Fax : 01.64.59.82.30
MARCHAIS 91410 BOINVILLE-SS-DOURDAN

CENTRE D'ESTHÉTIQUE

"Affaire de Beauté"
8 Place Etienne de Garlande
Tél : 01 64 59 02 78
Du mardi au vendredi : 10h00 à 12h00
14h00 à 19h00
Samedi : 9h00 à 14h00
sur RDV l'après-midi

SYLVIE COIFFURE

5 Place Etienne de Garlande
Tél : 01 64 59 52 36
Mardi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h30
Mercredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00
Jeudi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 20h00
Vendredi 9h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00
Samedi : 8h30 à 17h00

CAFÉ LE CLOS DE COIGNIÈRES

9 rue des Montceaux
Lundi - Mercredi - Jeudi : 7h30 à 13h30
16h00 à 20h00
Vendredi : 7h30 à 13h30
16h00 à minuit
Samedi : 8h00 à 13h30
16h00 à 20h00
Dimanche : 10h00 à 13h30
16h00 à 20h00

Dépôt de pain

EPICERIE

Place Etienne de Garlande
Tél : 09 51 24 91 29
Du lundi au dimanche : 7h30 à 13h00
15h30 à 20h00

Dépôt de pain

PERMANENCE DE
Mr Denis MOUNOURY
Maire de Corbreuse

Si vous souhaitez rencontrer votre Maire, Denis MOUNOURY, celui-ci vous reçoit sur rendez-vous.

PERMANENCE DE
Mr Michel POUZOL
Député de l'Essonne

Si vous souhaitez rencontrer votre Député, Michel POUZOL, celui-ci vous reçoit sur rendez-vous

Tél : 06.83.51.29.53

PERMANENCE DE
Mr Dominique ECHAROUX
Conseiller départemental
du canton de Dourdan

Si vous souhaitez rencontrer votre Conseiller départemental, Dominique ECHAROUX, celui-ci vous reçoit sur rendez-vous
Tél : 06.09.75.19.19
Mail : decharoux@cg91.fr

LA DÉCHÈTERIE DE DOURDAN

Tél : 06 79 44 85 47
Lundi : 14h00 à 17h00
Mardi : fermée
Mercredi : 10h00 à 13h00
14h00 à 17h00
Jeudi : fermée
Vendredi : 14h00 à 17h00
Samedi : 10h00 à 13h00
14h00 à 17h00
Dimanche : 10h00 à 13h00
Le déchèterie est fermée les jours fériés.

INFOS PRATIQUES

PHARMACIE DE GARDE

Pour les jours ouvrés, chaque pharmacie assure un service d'urgence nuit une fois par semaine selon la rotation suivante :

Lundi	Pharmacie Action Pharma
Mardi	Pharmacie de la Croix St Jacques
Mercredi	Pharmacie de la Gare
Jeudi	Pharmacie Jouffroy
Vendredi	Pharmacie du Château

Le service de nuit est assuré sur place jusqu'à 22h30 (sauf la pharmacie Jouffroy jusqu'à 21h30) par le pharmacien de garde. En dehors de ces horaires, pour les ordonnances urgentes, le pharmacien n'ouvrira, pour des raisons de sécurité, que sur appel du médecin prescripteur ou de la gendarmerie.

Les week-end, le pharmacien commence sa garde le samedi soir à l'heure habituelle de fermeture jusqu'au lundi matin.

Février

5 février	Pharmacie de la Croix St-Jacques
12 février	Pharmacie Action Pharma
19 février	Pharmacie de la Gare
26 février	Pharmacie du Château

Mars

5 mars	Pharmacie de Garlande
12 mars	Pharmacie de la Croix St-Jacques
19 mars	Pharmacie Action Phama
26 mars	Pharmacie de la Gare

Avril

2 avril	Pharmacie du Château
9 avril	Pharmacie de la Croix St-Jacques
16-17 avril	Pharmacie de Garlande
23 avril	Pharmacie Action Pharma
30 avril	Pharmacie de la Gare

LA PHARMACIE JOUFFROY
6/7 Place Etienne de Garlande
Tél : 01 64 59 52 28

Lundi : 10h00 à 12h30 et 15h30 à 19h30
Mardi au vendredi : 9h00 à 12h30 et 15h30 à 19h30
Samedi : 9h00 à 13h00
En période de vacances scolaires : 9h00 à 12h30

MÉDECINE DE GARDE

Le week-end ou un jour férié, de 8h00 à 20h00, en l'absence de votre médecin traitant, composez le 01.64.46.91.91.

En cas d'**urgence vitale**, composez le **15**.

MASSEUSE KINÉSITHÉRAPEUTE
Hélène BAILLY
Masseuse Kinésithérapeute
est installée Place de Garlande
Vous pouvez joindre cette dernière au :
01 64 59 49 80 ou 06 23 05 52 72

PODOLOGUE
Madame PARANT, podologue, assurera sa consultation le **vendredi 17 mars 2017** au Clos de l'Abside.
Prendre rendez-vous au :
01 64 59 65 41

Taxi Corbreuse 7/7
Mr PLANES Romain à votre service
Véhicule tout confort climatisé
Toutes distances, gares, aéroports
Transport de malades assis

Route de Sainte-Mesme
91410 Corbreuse

Agréé sécurité sociale
N° siret : 528 772 445 00011

Tél : 06.07.38.44.25